

CALCUL DE L'INDICE DE RÉPARABILITÉ ET PRÉSENTATION DES PARAMÈTRES AYANT PERMIS DE L'ÉTABLIR	<i>Téléviseur</i>
--	-------------------

**FICHE D'INFORMATION À TRANSMETTRE AUX DEMANDEURS
(cf. Article L. 541-9-2 du Code de l'environnement)**

Date du calcul	3/19/2021
Nom ou marque commerciale du fournisseur	TCL
Adresse du fournisseur	TCL EUROPE 15 rue Rouget de Lisle 92130 Issy-les-Moulineaux
Référence du modèle donnée par le fournisseur	32ES563

Critère	Sous-critère	Note du sous-critère sur 10	Coefficient du sous critère	Note du critère sur 20	Total des notes des critères sur 100	
CRITÈRE 1 : DOCUMENTATION	1.1 Durée de disponibilité de la documentation technique et relative aux conseils d'utilisation et d'entretien	8.8	2	17.7	62.8	
CRITÈRE 2 : DÉMONTABILITÉ, ACCÈS, OUTILS, FIXATIONS	2.1 Facilité de démontage des pièces de la liste 2*	9.2	1	19.2		
	2.2 Outils nécessaires (liste 2)	10.0	0.5			
	2.3 Caractéristiques des fixations entre les pièces de la liste 1** et de la liste 2	10.0	0.5			
CRITÈRE 3 : DISPONIBILITÉ DES PIÈCES DÉTACHÉES	3.1 Durée de disponibilité des pièces de la liste 2	4.3	1	8.8		
	3.2 Durée de disponibilité des pièces de la liste 1	4.8	0.5			
	3.3 Délais de livraison des pièces de la liste 2	4.0	0.3			
	3.4 Délais de livraison des pièces de la liste 1	4.9	0.2			
CRITÈRE 4 : PRIX DES PIÈCES DÉTACHÉES	4. Rapport prix des pièces de la liste 2 sur prix de l'équipement neuf	0	2	0		
CRITÈRE 5 : CRITÈRE SPÉCIFIQUE	5.1 Accessibilité du compteur d'usage	10.0	1	17.2		
	5.2 Assistance à distance sans frais	6.0	0.5			
	5.3 Possibilité de réinitialisation logicielle	8.3	0.5			
Note de l'indice sur 10					6.3	

*liste 2 : liste des 3 à 5 pièces détachées au maximum (selon la catégorie d'équipements concernée) dont la casse ou les pannes sont les plus fréquentes ;

**liste 1 : liste de 10 autres pièces détachées au maximum (selon la catégorie d'équipements concernée) dont le bon état est nécessaire au fonctionnement de l'équipement.